



9 février 2024

(24-1130)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

TÜRKIYE: RÈGLEMENT SUR LE TITRE DE CESSION À PRÉSENTER
AUX SOCIÉTÉS DE GESTION COLLECTIVE

Membre présentant la notification	TÜRKIYE
--	---------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement sur le titre de cession à présenter aux sociétés de gestion collective
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/TUR/24_00966_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié <p>Des modifications ont été apportées au règlement subsidiaire relatif aux sociétés de gestion collective, en coopération avec tous les secteurs connexes, pour rendre ces sociétés plus efficaces et transparentes, et tenir compte de tous les faits nouveaux intervenus au niveau international et des règlements internationaux (en particulier la Directive 2014/26/UE de l'UE) qui affecteront leur bon fonctionnement. Dans ce contexte, afin de renforcer les capacités de représentation des sociétés de gestion collective dans les processus d'octroi de licences, le Règlement sur le titre de cession à présenter aux sociétés de gestion collective, daté de 1986 et régissant les principes relatifs aux titres (un élément important du système de licences collectives), a été abrogé, et le nouveau Règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais

Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2021
Autre date	Publication: 7 novembre 2020

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 décembre 2023
Autres renseignements	Voir aussi IP/N/1/EU/C/9 (Directive 2014/26/UE de l'UE) https://telifhaklari.ktb.gov.tr/Eklenti/106981_meslek-birliklerine-verilecek-yetki-belgesi-hakkinda-yonetmelikpdf.pdf?0 (Règlement en turc)
Organisme ou autorité responsable	<i>Directorate General for Copyright</i> (Direction générale du droit d'auteur) <i>Ministry of Culture and Tourism of Republic of Türkiye</i> (Ministère de la culture et du tourisme de la République de Türkiye) Atatürk Bulvarı Derman Cad. No: 29, 06050 Ulus / ANKARA TÜRKİYE Adresse électronique: copyrightturkey@ktb.gov.tr

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.